

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES GROUPES QUALITÉ

POUR L'ANNÉE 2020



I. LE FONCTIONNEMENT D'APIMED

➤ L'Equipe d'APIMED

- Dr Frédéric MAS, Président
- Dr Hervé LE NÉEL, Coordonnateur régional
- Madame Chrystelle MARET, Assistante de gestion

➤ Les Instances

- Assemblée Générale : le 10 septembre 2020
- COFIL : le 2 juillet et le 10 décembre 2020
- CTO : le 6 février 2020
- Revue annuelle de contrat : le 23 octobre 2020
- Groupe de travail sur les indicateurs : le 26 novembre 2020 + 4 heures d'écriture et de relecture sur l'année
- Groupe de travail sur le guide animateur : 20 heures d'écriture et de relecture sur l'année
- Groupe de travail sur les thèmes :
 - Rapport sur le thème « Le recours aux urgences » : 3,5 heures de réunions + 6 heures de rédaction
 - Dossier documentaire « Le permis de conduire et les pathologies » : 13 heures d'écriture et de relecture
 - Dossier documentaire « Demande d'examens non justifiés / biologie inutile » : 7 heures d'écriture et de relecture

Annexe 1 : composition des instances

II. LE FONCTIONNEMENT DES GROUPES QUALITÉ

➤ Les groupes qualité en région

- 38 groupes sur l'année 2020 (35 groupes au 31/12/19)
 - 12 groupes en Ille et Vilaine (35)
 - 11 groupes dans le Finistère (29)
 - 9 groupes dans les Côtes d'Armor (22)
 - 6 groupes dans le Morbihan (56)



On compte 9 participants en moyenne par groupe. Le nombre total de participants est de 369 au 31 décembre 2020.

Le taux de participation aux réunions sur l'année 2020 est de 77%.

➤ Les mouvements au sein des groupes qualité

- Nombre de participants est passé de 326 au 01/01/20 à 369 au 31/12/20 avec 65 entrées et 22 sorties au cours de l'année.

Annexe 2 : Nombre entrées et sorties par groupe

- Création et suppression de groupes depuis le 01/01/20 :
 - Création des groupes de Vannes en janvier, Trégueux en février et Saint-Malo Est en septembre 2020

➤ Le fonctionnement des groupes qualité

- Les missions du médecin coordonnateur
 - Mobiliser les médecins et animer des réunions « bilan » avec les médecins animateurs.
 - Préparer et organiser la formation des médecins animateurs
 - Accompagner les médecins animateurs dans leur travail d'animation des réunions : recherche documentaire, préparation des staffs, aide à la résolution de problèmes...
 - Animer un ou deux groupes qualité au titre de médecin animateur
 - Conception et rédaction des dossiers documentaires avec une relecture des Docteurs CHUBERREE, DUFILS-GELGON, MURGALE
 - Visite de 4 groupes qualité :

Un travail de rencontre de certains GQ par le médecin coordonnateur d'APIMED a été mis en place et a débuté en 2018. La fréquence des visites a été fixée à 4 groupes, tirés au sort, (1 par département) par an. La visite permet d'avoir un regard extérieur sur le fonctionnement du groupe.

Le médecin coordonnateur participe dans ce cas comme observateur et non comme intervenant/animateur/ participant.

Une trame (annexe 3) a été élaborée pour analyser la situation : questions non résolues, indice digressions, convivialité, répartition de la parole, présences et arrivées, présentation du thème de la séance, déroulement de la séance, désignation d'un rapporteur, recueil cas cliniques, efficacité sur le thème, idées fortes, annonce prochaine séance, fin de la séance...).

Si ces visites permettent de repérer des outils « innovants », ces derniers pourraient être mis à la disposition des autres groupes.

Proposition pour 2020 après tirage par département :
Broons – Le Guilvinec – Mordelles – Pontivy.

En raison de la crise sanitaire, ces visites n'ont pu être réalisées.

- Concernant les participants

Sur l'année 2020, nous constatons 62 entrées et 22 sorties. Les sorties sont pour des motifs variés tels que :

- ✓ Retraite (6)
- ✓ Changement de groupe (1)
- ✓ Participant devient animateur (2)
- ✓ Arrêt volontaire (12)
- ✓ Arrêt prononcé par l'animateur (1)

- Concernant les animateurs

Sur l'année 2020, on comptabilise 6 animateurs salariés, médecin coordonnateur inclus et 33 animateurs libéraux. 2 animateurs animent 2 groupes et 2 groupes sont animés par 2 animateurs.

La moyenne d'âge des animateurs salariés est de 70 ans.

Il y a 12 animateurs extra-groupe, c'est-à-dire qui n'exercent pas au sein du territoire couvert par le groupe qualité et 27 animateurs intra-groupe.

- ✓ Pour le groupe de Rennes, à compter de septembre 2020, un participant a remplacé l'animateur salarié qui a démissionné.
- ✓ Pour le groupe de Maurepas, à compter de septembre 2020, un nouvel animateur a remplacé l'animateur salarié qui a démissionné.
- ✓ Le groupe de Mordelles composé de 16 participants s'est scindé en 2 groupes, Mordelles 1 et Mordelles 2 à compter de novembre. Un participant est devenu animateur.
- ✓ Pour le groupe de Vannes, il y a deux animatrices afin de réduire leur charge de travail.

- Concernant les réunions

Suite à la crise sanitaire, maintien des réunions avec la mise à disposition d'un outil de visioconférence par l'URPS MLB « jitsi.org ». Sur 318 réunions au total en 2020, 119 se sont déroulées grâce à la visioconférence.

- Prospection pour la création de nouveaux groupes qualité

Lors d'un COPIL, l'ARS a souhaité qu'APIMED réalise une analyse afin d'avoir une projection du nombre de nouveaux groupes potentiels.

Une campagne de promotion des groupes qualité a été réalisée à l'aide de la mise à disposition de la chargée de communication et de la directrice de l'URPS ML Bretagne.

Suite au lancement de cette campagne le 8 octobre 2020 (envoi d'un mailing + communication sur les réseaux sociaux + information sur le PAPS), il en résulte que 53 médecins ont manifesté leur intérêt : 27 en Ille-et-Vilaine, 11 dans le Morbihan, 8 dans le Finistère et 7 dans les Côtes d'Armor.

⇒ **Création potentielle de 14 groupes qualité et renforcement de 9 à 14 groupes existants** (14 à 15 médecins généralistes à intégrer dans les groupes existants).

- Le groupe de travail sur les indicateurs (annexe 4)

- Le groupe de travail sur le système d'information

- Le Système d'information a pour but de développer un système, à accès restreint, en ligne pour recueillir auprès des participants et animateurs des données, les centraliser et pouvoir en extraire de manière automatisée des données fiables pour analyse et présentation aux institutions. Sa conception était prévue courant 2020.

⇒ Le calendrier de livraison a été impacté par la crise sanitaire et a pris du retard. La période de bêta tests est toujours en cours. La date de livraison devrait avoir lieu au cours du 1^{er} trimestre 2021.

⇒ Comme validé lors du COPIL le 28 novembre 2019, le financement est pris sur le budget restant à fin 2018. L'acompte versé sur 2020 a été d'un montant de 12 276,00 €

- En avril 2019, les Groupes Qualité (GQ) bretons se sont réunis autour du **thème régional portant sur la prescription d'activité physique adaptée (APA)**. Son étude a servi de base à la production d'un travail de thèse par Emilie CARIMALO, afin d'étudier l'impact de cette séance sur la pratique des médecins participants. L'objectif principal était d'améliorer la prescription d'APA.

Cette étude s'est déclinée autour de plusieurs objectifs opérationnels :

- Evaluer la proportion de médecins ayant déjà rédigé une prescription d'APA, avant/après,
- Quantifier le nombre de prescriptions d'APA rédigées, avant/après,
- Etudier les freins à la prescription d'APA et leur évolution avant/après,
- Identifier les apports des GQ quant à la prescription de l'APA.

Au total, **181 médecins ont été inclus dans l'analyse** avant/après, qui s'est déroulée sur les six mois consécutifs à la réunion des GQ en avril 2019. Parmi les résultats de cette étude, on peut signaler que **la proportion de médecins déclarant avoir déjà rédigé une prescription d'APA a augmenté de manière statistiquement significative**, passant de 36 médecins à 84 médecins, suite à l'étude du thème au sein des Groupes Qualité. Soulignons que des médecins ont déclaré que certains de leurs patients ne souhaitaient pas de prescription d'APA en raison du non remboursement par l'Assurance Maladie.

A propos des **professionnels aptes à dispenser des séances d'APA**, l'analyse comparative avant / après révèle aussi une augmentation de la proportion de médecins considérant les professions suivantes comme aptes à dispenser des séances d'APA :

- Kinésithérapeutes, passant de 69,6% à 79,6%
- Professeurs d'APA, passant de 74,6% à 83,4%
- Educateurs sportifs, passant de 68% à 76,2%
- Psychomotriciens, passant de 30,9% à 38,7%
- Ergothérapeutes, passant de 26,5% à 34,3%.

En conclusion, cette étude a permis de constater une augmentation significative du nombre de médecins généralistes ayant déjà rédigé une prescription d'APA à six mois de leur participation à un GQ sur le sujet.

Mais **la prescription d'APA est un dispositif en cours de développement, peu connu des médecins généralistes comme des patients**, et sortant du cadre classique des thérapies médicamenteuses. De nombreux obstacles à la prescription d'APA ont donc été identifiés, en particulier la méconnaissance de l'offre existante et ces difficultés d'accès. L'absence de remboursement par l'Assurance Maladie, le manque de temps en consultation, le manque de formation à la prescription et le manque de motivation des patients se sont également révélés être comme étant des freins importants.

Pour autant, **l'étude met en lumière l'impact établi des GQ en matière de sensibilisation à la prescription d'APA**, avec 88 % des participants qui se sont prononcés en ce sens.

Cette thèse a été soutenue par Emilie Carimalo le 9 avril 2020 ([lien - site APIMED](#)).

- La participation de tiers au sein des groupes qualité
Il y a eu 140 participations de tiers au cours de l'année 2020 dont :
 - 74 étudiants en médecine
 - 21 médecins généralistes extérieurs au groupe et remplaçants
 - 2 médecins spécialistes
 - 13 Autres professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes,..)
 - 4 Autres (HAD, PTA, Coordonnateur EHPAD,..)
 - 26 Autres indéterminées

Annexe 5 : Tableau récapitulatif des participations

➤ Les séminaires des animateurs

- Le 1^{er} séminaire a eu lieu le jeudi 30 janvier à Ploërmel : 86% de participation
 - Choix des thèmes 2020-2021 et préparation de la séance du mois de février sur le thème du Recours aux urgences
- Pour le 2^d séminaire, réalisé habituellement en 2 groupes, un seul groupe a pu se réunir à cause de la situation sanitaire. Ce séminaire s'inscrit dans le cadre des formations dispensées régulièrement aux animateurs, qui exercent un véritable rôle de facilitateur dans les Groupes Qualité.
 - Le groupe s'est réuni le jeudi 24 septembre à Larmor Plage et a été animé par M. Jean-François CROISSANT, Centre de formation PEGASE avec le programme suivant :
Cette journée a été l'occasion d'échanger sur les différentes étapes des réunions des Groupes Qualité : de la préparation en amont, en passant par le déroulé de la séance, jusqu'à la restitution à son issue.
En appui de cette formation, trois documents outils ont été mobilisés :
 - le guide de l'animateur, qui propose des lignes directrices et des conseils tirés de l'expérience d'animateurs
 - le dossier documentaire de l'animateur, qui rappelle le positionnement de l'association et détaille l'organisation des Groupes Qualité
 - le guide du participant, qui décrit notamment l'esprit et le fonctionnement des Groupes Qualité.

➤ Les thèmes traités dans les groupes qualité

Les 6 thèmes communs et traités dans les groupes qualité sont choisis dans une liste lors d'un séminaire de formation des animateurs. Cette liste est rédigée à l'aide de proposition de thèmes par les participants des groupes, par l'ARS et par l'Assurance Maladie. Les thèmes du 1^{er} semestre ont été choisis lors du séminaire de formation du 30 janvier 2019, par un vote des animateurs lors d'un débat et ceux du second semestre ont été choisis lors du séminaire de formation du 30 janvier 2020.

- Les 6 thèmes traités sont :
 - ✓ La cure courte de corticoïdes chez l'adulte et chez l'enfant (janvier)
 - ✓ Le recours aux urgences (février)
 - ✓ Les situations complexes en médecine générale (avril)

- ✓ IST/MST : Où en est-on des pratiques de dépistage et thérapeutique ? Comprend les accidents d'exposition au sang (mai)
- ✓ Le médecin face aux grandes violences (septembre)
- ✓ Le permis de conduire et les pathologies (novembre)

En raison de la crise sanitaire, difficulté de traiter les thèmes communs dans certains groupes ; 63 réunions ont été consacrées au thème « COVID ». Le thème « IST/MST : Où en est-on des pratiques de dépistage et thérapeutique ? Comprend les accidents d'exposition au sang » prévu en mai a été annulé.

Les thèmes choisis également lors du séminaire de janvier 2020 pour le 1^{er} semestre 2021 sont :

- ✓ Demandes d'examens non justifiés/biologies inutiles (janvier 2021)
- ✓ Repérages de l'autisme et orientation (février 2021)
- ✓ Quels sont les soutiens professionnels du médecin traitant au sein de cabinet (avril 2021)
- ✓ Aborder la sexualité en consultation, parler de sexe (mai 2021)

On liste 34 thèmes libres traités.

Annexe 6 : Liste des thèmes libres

- Les outils mis à disposition des groupes
 - La feuille de présence (*Annexe 7*)
 - La feuille compte-rendu A3 (*Annexe 8*)
 - Le dossier documentaire (*Annexe 9*)
 - Les profils de restitution (*Annexe 10*)

III. LE FINANCEMENT

En 2020, le projet « groupes qualité » a bénéficié d'un budget de fonctionnement de 625 000 € financé sur le Fonds d'Intervention Régionale de l'ARS et de 680 € financé par l'URPS ML Bretagne pour la formation de futurs animateurs.

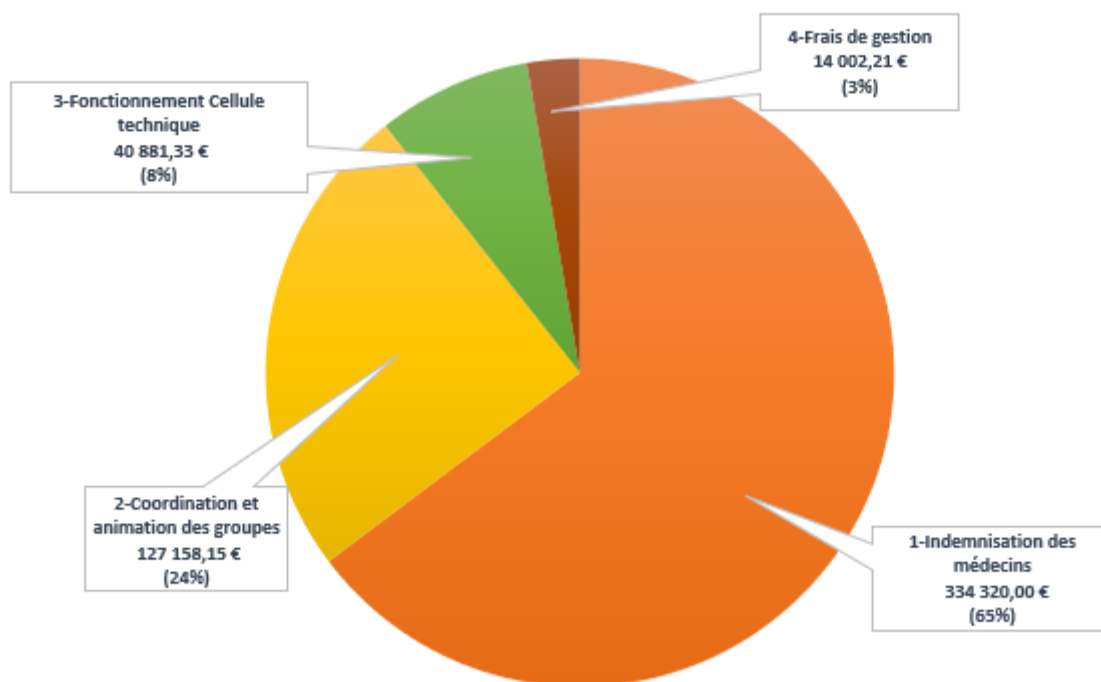
Au terme de l'année 2020, 516 361,69 € ont été dépensés, ce qui correspond à 83 % de l'enveloppe annuelle.

La dépense de 12 276,00 € concernant le système d'information est prise sur les budgets cumulés et restants à fin 2018 qui étaient de 192 068,40 €.

Sur les différentes lignes de dépenses, la consommation des crédits s'établit comme suit :

- 334 320,00€ pour l'indemnisation des médecins qui participent au projet, soit 65% des dépenses annuelles ;
- 127 158,15 € pour la coordination et l'animation des groupes (indemnisation des animateurs et des frais de séminaires des animateurs), soit 25% du total des dépenses ;
- 40 881,33 € pour le fonctionnement de la cellule technique (salaire coordonnateur, indemnisation d'experts, compétences médicales), soit 8% des dépenses ;
- 14 002,21 € pour les frais de gestion de l'association (commissaire aux comptes, expert-comptable, assurances, frais de reproduction, site internet) soit 3% des dépenses totales.

Répartition des différents postes de dépenses en 2020



A noter que l'URPS des Médecins Libéraux de Bretagne participe financièrement au projet également par la mise à disposition de la secrétaire comptable. Le temps de travail correspond à 0,5 ETP pour un montant de 35 647,00 €. Le temps de travail du président d'APIMED est également pris en charge par l'URPS des Médecins Libéraux de Bretagne. Il correspond à 85h00 pour l'année 2020.

Pour la campagne de promotion des groupes qualité et la prise en main et gestion du site internet des Groupes Qualité, l'URPS des Médecins Libéraux de Bretagne a aussi mis à disposition la chargée de communication et la directrice qui correspond à 80h00 pour l'année 2020.

IV. Synthèses et perspectives

➤ Points forts

L'année 2020 a été l'occasion pour les Groupes Qualité de montrer leur capacité à produire du contenu. Outre les dossiers documentaires qui ont été élaborés en plus grande concertation avec les animateurs, nous avons pu publier la thèse d'Emilie CARIMALO sur l'Activité Physique Adaptée en avril 2020, thèse issue de la séance d'avril 2019.

Un ensemble documentaire à usage des animateurs et participants a été élaboré par un groupe de travail associant l'équipe d'APIMED à trois animateurs : un guide à l'usage du participant, un guide à l'usage de l'animateur et un ensemble documentaire servant de lexique / « bible » pour tout questionnement sur le fonctionnement de l'association.

Un rapport synthétique de la séance de février 2020 sur le recours aux urgences a été rédigé sur la base du retour des groupes en octobre 2020.

Un site internet, vitrine de la démarche et support du système d'information a été publié en septembre 2020.

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a été l'occasion de démontrer la résilience des Groupes Qualité, mais surtout leur aptitude à servir d'outil lors de cette crise : laboratoires d'idées, lieux de discussion, catalyseurs de centre de consultation ou de vaccination ; les groupes ont pu se saisir des outils de visioconférence avec l'appui de l'URPS.

Une fois de plus, grâce à la nouvelle manière de choisir les thèmes abordés par corpus, une grande diversité de thématique a été proposée aux participants.

Les animateurs sont le ciment du dispositif Groupes Qualité ; nous avons encouragé leur plus grande implication dans les différents projets d'APIMED : groupes de travail, rédaction des dossiers documentaires, élaboration des synthèses, organisation des séminaires.

APIMED Bretagne est un pôle d'innovation dans le dispositif Groupes Qualité de par sa capacité à proposer de nouvelles perspectives d'utilisation du capital de plusieurs centaines de médecins généralistes se réunissant mensuellement en Bretagne sur des sujets d'actualité divers, à élaborer de nouveaux indicateurs de suivi, à formaliser et systématiser les remontés d'information de ces groupes.

➤ Points faibles

L'élaboration plus « participative » des dossiers documentaires, si elle a permis une plus grande implication des animateurs, a aussi conduit à une plus grande hétérogénéité des dossiers et à quelques difficultés techniques temporelles.

La séance de restitution des indicateurs reste un sujet abordé de façon très hétérogène dans les groupes, avec un niveau de compréhension et d'intérêt très variable d'un groupe ou d'un animateur à l'autre.

En raison de la crise sanitaire, les visites des groupes par le médecin coordinateur n'ont pas pu être effectuées comme convenu.

De même, la mise en place du système d'information a été impacté, témoin de la dépendance du dispositif au facteur humain et à la capacité d'investissement des équipes en charge.

Enfin, si les systèmes de visioconférence ont permis de maintenir le fonctionnement des groupes, voire d'ouvrir de nouvelles perspectives, elles ont entraîné une perte en lien entre participants, qu'il faudra veiller à retravailler.

➤ Projets

La prospection et l'analyse réalisées au dernier trimestre 2020 ont permis de montrer la possibilité de création rapide de 10 à 15 nouveaux groupes qualité sur le territoire breton en 2021. L'objectif serait de passer de 40 à 50 groupes qualités et de 350 à 450 participants, sans déstabiliser le modèle économique actuel.

Une réflexion approfondie et une concertation avec les animateurs doivent être menées à propos de la séance de restitution des indicateurs. Une animatrice (Dr Maryline DUFILS-GELGON) a souhaité coordonner ce projet. Le séminaire de septembre 2021 sera centré sur ce sujet.

2021 sera l'année de la mise en place du système d'information SYDI-GQ et par conséquent d'une mise à disposition systématique des remontées d'information à nos partenaires.

La production des dossiers documentaires devra se formaliser avec l'idée de l'élaboration commune d'un cahier des charges.

Il a été décidé en COPIL que le thème « soutiens professionnels du médecin généraliste au cabinet » serait mis en exergue en 2021 et ferait l'objet d'une analyse / synthèse par l'équipe APIMED en vue d'une nouvelle publication.

Enfin, une réflexion inter-régionale est en cours pour discuter de l'avenir des Groupes Qualité sous l'angle de la place du médecin généraliste dans le système de santé. La création d'un Think-Tank est envisageable.

Table des Annexes

Annexe 1 : Membres Instances

Annexe 2 : Tableau nombre entrées et sorties

Annexe 3 : Maquette visite Groupe Qualité

Annex 4 : GT indicateurs 2020

Annexe 5 : Tableau nombre autres participants

Annexe 6 : Liste des thèmes libres

Annexe 7 : Feuille de présence

Annexe 8 : Feuille compte-rendu A3

Annexe 9 : Le dossier documentaire

Annexe 10 : Les profils de restitutions

⇒ Annexes disponibles sur demande